



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE SHIPPAGAN

Le 2 novembre 2020 à 19 h
Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Personne attendue
3. Divulcation de conflits d'intérêts
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1 Réunion ordinaire du 5 octobre 2020
6. Suivi des procès-verbaux
7. Correspondance
 - 7.1 Rapports des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – octobre 2020
 - 7.2 Autre
8. Rapport des comités
 - 8.1 Développement communautaire, sport et loisirs
 - 8.2 Sécurité publique et développement économique
 - 8.3 Infrastructure
 - 8.4 Finance et tourisme
 - 8.5 Environnement
9. Affaires nouvelles
 - 9.1 Étude des objections – modification à l'arrêté de zonage – 200, boulevard J.-D. Gauthier
 - 9.2 Première lecture par son titre de l'arrêté 78-2020-03 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 9.3 Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 78-2020-03 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 9.4 Modification politique administrative – Formulaire d'appréciation du rendement de l'employé et abolition des politiques 1902, 1904 et 1905
 - 9.5 Demande de vente d'une partie des terrains excédentaires NID 20817185 et NID 20878112
 - 9.6 Lieu inesthétique et dangereux – 104, 12e Rue
 - 9.7 Première lecture par son titre de l'arrêté 74-26-2021, un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration du Centre-Ville de Shippagan Inc. pour l'année 2021
 - 9.8 Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 74-26-2021, un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration du Centre-Ville de Shippagan Inc. pour l'année 2021
10. Mot de la mairesse
11. Levée de l'assemblée
12. Parole au public

Elise Roussel
Greffière municipale